

Affaire suivie par :  
CERTA

## AVIS DU CERTA

### Objet : Vulnérabilité dans GIMP

---

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>  
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2012-AVI-303>

---

### Gestion du document

Référence	CERTA-2012-AVI-303
Titre	Vulnérabilité dans GIMP
Date de la première version	04 juin 2012
Date de la dernière version	–
Sources	Sites de téléchargement de GIMP
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – *Gestion du document*

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

## 1 Risque

Exécution de code arbitraire.

## 2 Systèmes affectés

GIMP, version 2.6 et versions antérieures.

## 3 Résumé

Une vulnérabilité dans le traitement des scripts (*script-fu*) permet à un utilisateur malveillant de provoquer un débordement de mémoire et d'exécuter du code arbitraire.

## 4 Solution

La version 2.8.0 de GIMP résoud le problème.

Se référer aux sites de téléchargement de l'éditeur pour l'obtention des correctifs (cf. section Documentation).

## **5 Documentation**

- Sites de téléchargement de GIMP :  
<http://www.gimp.org/downloads/>  
<http://gimp-win.sourceforge.net/stable.html>
- Référence CVE CVE-2012-2763 :  
<http://cve.mitre.org/cgi-bin/cvename.cgi?name=CVE-2012-2763>

### **Gestion détaillée du document**

**04 juin 2012** version initiale.